

Présents : Patrick Pasco, Dominique Berjot, Bernard Chapalain, David Lorineau, Patrick Eveno, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Goujon, Philippe Armand, Marie Coeffic, Le Penher Cyprien, François Souben

1) Validation électronique des Comptes Rendus et PV de réunion

Les comptes rendus et PV de réunion seront dorénavant approuvés électroniquement après les diverses modifications apportées par les membres du comité dans un délai imparti (7 jours).

2) Passage du Comité à la fibre

Les locaux du Comité sont dorénavant éligibles à la fibre. La vitesse passera de 8 mégas à 200 mégas pour un coût de 5€ de plus par mois. A l'unanimité le passage à la fibre est entériné.

3) Ordinateurs du comité

Actuellement 2 PC complets, 1 imprimante et 1 PC portable sont disponibles. Une annonce sera mise sur le site du comité en page d'accueil. A titre d'info 100€ le PC complet. L'imprimante est en sus pour environ 20 €.

4) Règlement intérieur à l'usage des salariés

Un grand remerciement à Joël Beaucreux pour avoir réalisé ce règlement. Celui-ci fait partie des obligations légales de l'employeur. Son affichage est obligatoire et il devra être envoyé à l'inspection du travail en 2 exemplaires. Il conviendra de le présenter et d'expliquer aux salariés le pourquoi de ce document, qui est une obligation légale.

5) Mise à disposition du CTD

Une convention de mise à disposition et une lettre de mission ont été envoyées par la LBTT aux 4 comités départementaux.

Suite à un désaccord des comités 22, 29 et 56 sur le fait du remboursement des actions par un forfait, il a été décidé de passer à une facturation au coût réel conformément à la législation.

Cependant de nombreuses questions demeurent :

- à quoi cela engage-t-il ? A ce jour le volume semble être précisé dans la lettre de mission mais n'est pas clairement défini.

- Y a-t-il, notamment pendant les périodes de stages, couchage sur place et/ou surveillance des jeunes ? Si oui, le coût va être important.
- Quels joueurs seront sélectionnés dans les regroupements Ligue ? Ceux du CLE ? Combien ?
- Que deviennent nos stages Elite, dont le CTD est un animateur important ?
- Actuellement sur le Morbihan nous avons 2 techniciens à mi-temps soit 20 heures/semaine chacun : Julien et Jordan. Mais dans quelle mesure cela impacte-t-il leur travail ?
- De plus les recettes sur les stages des deux dernières années passent de 17 000€ à 10 000€, soit - 7000 €.

Ce qui impacte le budget de façon irrémédiable en sachant que le poste des dépenses est limité au maximum. Il est nécessaire d'augmenter le poste des recettes mais il y a un problème structurel vu le planning des entraîneurs (qui sont également pris par leur club).

Comment de ce fait est-il possible de libérer un de nos deux entraîneurs sans impacter nos ressources propres ?

- Les compensations attribuées couvriront elles la baisse de nos recettes et l'augmentation des coûts du remplacement de l'un de nos deux entraîneurs ?

A ce jour il n y a aucune visibilité sur les dépenses ni les recettes à venir. **A cet effet il convient de demander à la Ligue les engagements souhaités avec plus de détails sur les horaires et les dates de mises à disposition avec une évaluation du coût réel. Un planning précis et une évaluation financière est à réaliser avant toute signature.**

L'avance de 2000 € prévue par la Ligue ne représente qu'une centaine d'heures de travail.

Tout en sachant qu'à ce jour nous avons un de nos entraîneurs en formation et que l'année prochaine ce sera au second d'effectuer le même type de formation.

6) Questions diverses

- Un bilan des balles est à réaliser. Sur le dernier tour de criterium il y a eu 20 balles en moins. Il reste donc 51 balles sur 71. Il convient d'anticiper et d'en recommander mais en veillant à ce que ces balles ne soient uniquement utilisées que pour les épreuves individuelles en critères.
- Pour le deuxième tour de régional, Clégier propose une salle.
- Au 1^{er} novembre augmentation de 4 € de la gestion de chaque fiche de paye par le CDOS. (soit 20€/mois)

Fin de réunion 20 h 30

XX

Prochaine réunion : Samedi 1^{er} décembre à 9h30 à Baud

